

## **Affaires inscrites par les députés de l'opposition** (Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale souligne qu'il y a 2 ans, des parents à la recherche de place en service de garde éducatif à l'enfance créaient un mouvement sans précédent en s'unissant pour réclamer une place en service de garde pour leur enfant et pour faire valoir leur droit de retourner travailler;

Que l'Assemblée nationale constate que 2 ans après la naissance du mouvement « Ma place au travail », la liste d'attente pour une place en service de garde a atteint un sommet historique;

Que l'Assemblée nationale dénonce la méthode de calcul caquiste qui écarte des enfants de la liste d'attente pour une place en service de garde;

Que l'Assemblée nationale rappelle que tout parent devrait pouvoir décider de retourner au travail et que ce choix commence par l'accès à une place en service de garde;

Que l'Assemblée nationale exprime sa profonde préoccupation quant à l'impact de la pénurie de place sur les familles, surtout en période d'inflation;

Qu'elle reconnaisse que l'accès à une place en service de garde devrait être un droit, comme le droit à l'éducation;

Enfin, qu'elle demande au gouvernement caquiste de modifier la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir un droit, sans condition, à une place en service de garde. »

Présentée par la députée de Robert-Baldwin  
Le mercredi 15 mars 2023